Envoi gratuit aux Fédérations en nombre égal à celui de leurs sections, ou directement aux secrétaires de sections, dont la liste aura été fournie et sera tenue à jour par les secrétaires fédéraux.

BULLETIN INTÉRIEUR
DU PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Le B. I. rend compte de l'activité du Parti, fournit des arguments et des documents aux militants. Il ne doit pas être communiqué à des étrangers au Parti.

N° 4 — Avril-Mai 1945

Rédaction : 12, Cité Malesherbes, Paris

SOMMAIRE

I. LA VIE DU PARTI.
- 1° Comité Directeur ;
- 2° Comité d'Entente socialiste-communiste ;
- 3° Le cas des « oui » ;
- 4° Groupes socialistes d'entreprises ;
- 5° Décisions diverses ;
- 6° Conférence nationale des Jeunesses socialistes ;
- 7° Activité du groupe socialiste à l'Assemblée.

II. SCHEMA DE CONFERENCE.
La politique internationale.

III. ARGUMENTS ET RIPOSTES.
- 1° La politique et l'unité française ;
- 2° Cardinaux et archevêques passent à l'offensive.

IV. LE SOCIALISME DANS LE MONDE.
Autriche — Belgique — Grande-Bretagne — Canada — Italie — Suisse

V. DOCUMENTS ET STATISTIQUES

France. — Les élections municipales dans les départements — Les élections municipales à Paris. — Les importations en France. — La situation charbonnière. — A propos de la laïcité.

Allemagne. — L'or allemand.

Chili. — Elections au Chili.

Espagne.

Etats-Unis. — La marine marchande. — Pénurie de whisky.

Finlande. — Le nouveau gouvernement.

Grande-Bretagne. — Les rations. — Le problème du logement.

Grèce.

Italie. — Les rapports franco-italiens. — Formation d'une Assemblée consultative.

Suède. — L'industrie des armements.

U.R.S.S. — L'industrie métallurgique.

Questions internationales.

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DU PARTI

I. COMITE DIRECTEUR

Voici les principales décisions prises par le C. D. au cours des réunions du mois d'avril :

1° *Etats généraux de la Renaissance française*

Le C. D., saisi par le C. N. R. de la convocation des Etats généraux, le 14 juillet à Paris, et des projets concernant l'élection des délégués et l'ordre du jour, a décidé la participation du P. S. à ces manifestations sous certaines conditions. Il convenait, en effet, d'éviter deux dangers : *a*) la confusion et l'agitation lors du choix des délégués. *b*). La transformation des E. G. en organisme permanent et en pouvoir constituant, en marge de la légalité démocratique. Après accord au comité d'entente socialiste-communiste et discussion au C. N. R., les propositions du P. S. ont été acceptées. Celles-ci ont été communiquées aux secrétaires fédéraux par la circulaire N° 31 du 29 mars. Nous en rappelons brièvement les dispositions essentielles.

a) *Ordre du jour :* Etats généraux pour le rassemblement républicain des énergies françaises.

Programme : effort de guerre et reconstruction ; défense de la République et de la démocratie.

b) *Date,* 10, 11, 12, et 13 juillet. — Aucune commission permanente ne subsistera au soir du 13. Seul le C. N. R. sera habilité pour faire entrer en application les vœux qui auront été émis.

c) *Nomination des délégués.* — Les délégations seront composées de représentants désignés à l'échelle départementale par les mouvements, partis et organisations représentés à l'Assemblée consultative. Ces délégués seront au nombre de 1 par 20.000 habitants. La représentation de chaque organisation sera fixée par le C. D. L. En cas de désaccord c'est le C. N. R. qui tranchera. Les C. D. L. pourront réunir, sous les auspices des municipalités nouvellement élues, la population des principaux centres du département pour lui présenter en commun les cahiers de doléances et la délégation. *Il s'agit uniquement d'assemblées d'information,* n'ayant aucun pouvoir de décision ou de ratification.

d) *Vœux.* — Les cahiers de doléances et les vœux seront préparés par les organisations participantes ; par l'intermédiaire des délégués ils seront adressés au C.N.R. qui les dépouillera.

II. — COMITE D'ENTENTE SOCIALISTE-COMMUNISTE

Le Comité directeur a approuvé les déclarations suivantes du Comité d'entente :

a) *La Haute Cour pour Pétain*

L'inéligibilité pour les « capitulards » de Vichy

Le Comité d'entente s'est réuni, le 20 mars, au « Populaire », sous la présidence de Jacques Duclos.

Il a estimé que :

1° Pétain doit être traduit devant la Haute Cour et jugé sans délai ;

2° Les parlementaires qui, en votant « pour » à Vichy, ont approuvé la capitulation et ont trahi leur mandat et la République, doivent être déclarés inéligibles, sous la seule exception de ceux qui, au plus tard le 1er janvier 1941, c'est-à-dire immédiatement après la poignée de main de Montoire, ont fait acte de résistance effective et couru des risques personnels dûment constatés.

b) *Pour la victoire des forces républicaines démocratiques et antifascistes*

Le Comité d'entente du Parti communiste et du Parti socialiste s'est réuni vendredi 27 avril au siège du Parti communiste, sous la présidence de Robert Verdier, secrétaire général adjoint du Parti socialiste.

Il a procédé à un échange de vues sur la situation politique à la veille des élections municipales qui ne pourront avoir qu'un caractère provisoire puisque des millions de prisonniers, de déportés et de mobilisés ne pourront pas participer au vote.

Il a décidé de se réunir le jeudi 3 mai afin d'étudier les résultats du premier tour du scrutin et de prendre toutes décisions nécessaires pour assurer au second tour la victoire des forces républicaines démocratiques et antifascistes.

A NOS LECTEURS

1° **Excuses.** — Par suite de retards dans l'impression du B. I. N° 3, qui ont été indépendants de notre volonté, le présent B. I. remplace ceux d'avril et de mai.

2° **Critiques.** — La rédaction du B. I. insiste pour que les sections lui transmettent (12, Cité Malesherbes) les critiques que leur suggèrent la lecture du B. I. Nous nous efforcerons d'en tenir compte et d'améliorer notre Bulletin.

Parmi les remarques faites, nous notons qu'on nous a reproché la présentation trop compacte du B. I. Nous ne pouvons malheureusement la modifier ; nous disposons de fort peu de papier et nous nous efforçons de faire tenir le plus de matière dans le moins de place. Le B. I. se flatte de fournir une documentaton considérable sous faible volume.

c) *Pour écraser au second tour le fascisme et la réaction*

Le comité d'entente socialiste-communiste, réuni au « Populaire » le 3 mai 1945, sous la présidence de Jacques Duclos, se félicite de la magnifique victoire remportée dimanche par la République et la démocratie sociale.

Décide de tout mettre en œuvre pour accroître encore au second tour l'ampleur de cette victoire et, dans ce but, donne mandat aux organisations départementales des deux partis de prendre, d'un commun accord, les mesures nécessaires, soit par listes communes, soit par désistement, pour écraser au second tour le fascisme et la réaction sous toutes leurs formes et quelle que soit la dénomination sous laquelle ils ont pu tenter de se masquer.

d) *Le cas des inéligibles*

La R. P. ne doit pas être une duperie

Le comité d'entente ayant examiné les résultats du scrutin à Paris :

1. — Proteste énergiquement contre la proclamation de candidats inéligibles parce qu'ayant capitulé à Vichy ou collaboré avec l'usurpateur, et décide de demander leur invalidation ;

2.— Proteste également contre l'attribution de sièges à des listes n'ayant pas atteint en moyenne le quotient électoral. Il estime, en effet, que l'attribution des sièges restant aux plus forts restes doit comporter comme condition que les listes bénéficiaires aient obtenu au moins un quotient.

Il estime que les invalidations qu'il réclame sont le complément nécessaire de l'épuration et que l'attribution des sièges telle qu'il la préconise est commandée par la logique.

III. — LE CAS DES « OUI »

Le Comité Directeur a donné mandat au secrétariat d'adresser une lettre au président du jury d'honneur, chargé d'examiner le cas des parlementaires ayant accordé les pleins pouvoirs, le 10 juillet 1940, pour lui faire connaître les décisions prises par le congrès national de novembre à l'égard des élus socialistes et lui dire quels mobiles les avaient inspirées. Nous reproduisons ci-joint le texte de cette lettre :

Monsieur le président,

Le comité directeur du parti socialiste a pensé qu'il pourrait faciliter la tâche du jury que vous avez l'honneur de présider en vous transmettant quelques renseignements sur les 89 parlementaires socialistes qui ont, par leur vote du 10 juillet 1940, accordé les pleins pouvoirs au gouvernement du maréchal Pétain.

Nous vous adressons la liste nominative de ces parlementaires et nous vous indiquons les décisions prises à leur égard par notre congrès national des 9-12 novembre 1944.

La plupart d'entre eux ont été exclus de nos rangs. Il est facile de comprendre les mobiles qui ont inspiré à notre congrès cette décision.

Nous ne saurions admettre l'excuse invoquée aujourd'hui par certains de ces parlementaires qui prétendent avoir été dupés et cherchent à atténuer la gravité de leur acte du 10 juillet 1940. En effet, avant de voter, ils avaient entendu un discours de Pierre Laval ; il suffit de le relire pour se rendre compte qu'aucun doute n'était possible sur les intentions des hommes qui venaient de s'emparer du pouvoir. Il s'agissait bien de mettre fin au régime républicain et d'installer en France une dictature, à l'image de celle dont les pays vainqueurs offraient le modèle : « En 1918, a dit en substance Laval, les pays vaincus s'alignèrent sur le régime des vainqueurs. Il nous faut donc nous aligner, nous, sur le régime du vainqueur et instituer un Etat hiérarchisé et autoritaire. » Il s'agissait aussi — et c'est le plus grave — de rejeter sur la France la responsabilité de la guerre et de renverser les alliances librement conclues : « Nous avons été vaincus, disait encore Laval, il faut faire payer la guerre à l'Angleterre, et pour cela faire la paix tout de suite. »

Au reste, l'exposé des motifs du projet de loi est encore plus net. On y parle sans détour de la nécessité d'intégrer la France dans l'ordre continental européen, d'en faire une puissance agricole, de fonder un Etat nouveau sur des principes nouveaux ; travail, famille, patrie.

Ainsi, les parlementaires qui ont accordé les pleins pouvoirs se sont rendus coupables d'une double trahison : trahison à l'égard de la République, trahison à l'égard de la patrie.

Ajoutons encore que le maréchal Pétain avait signé la convention d'armistice sans s'être présenté devant les assemblées parlementaires. Or, selon la tradition républicaine, le chef du gouvernement, nommé par le président de la République, n'est effectivement investi de la souveraineté populaire que par la Chambre élue au suffrage universel, qui vote la confiance ou la défiance. Le vote de l'Assemblée nationale a donné au gouvernement du maréchal Pétain l'investiture officielle et ainsi l'armistice a pu paraître aux yeux du monde comme l'armistice de la nation.

La France a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'hommes loyaux à l'égard du suffrage universel et d'hommes de caractère. Notre congrès a estimé que les citoyens placés à la tête du parti socialiste auraient dû montrer l'exemple du courage patriotique et de l'attachement aux institutions démocratiques. Ceux qui ne l'ont pas fait ne sont plus dignes désormais de représenter le peuple et de parler au nom de la démocratie. Ils ont été exclus de notre parti. Nous espérons qu'ils seront déclarés inéligibles par le jury d'honneur institué par le gouvernement provisoire de la République française.

Tels sont les sentiments qui ont animé le congrès national du parti socialiste. Nous avons tenu à vous les exprimer en vous transmettant les renseignements que nous jugions utile de porter à votre connaissance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments très distingués.

Le secrétariat général du P. S.

IV. — GROUPES SOCIALISTES D'ENTREPRISES

Le C. D. a adopté le projet de statuts. Une commission administrative nationale sera prochainement nommée.

Les sections et fédérations doivent se pénétrer de l'importance primordiale de cette forme de propagande et d'action.

V. — DECISIONS DIVERSES

a) *Tribune agricole.* — Un camarade du C. D. a été mandaté pour étudier la publication d'un hebdomadaire de propagande auprès des travailleurs des campagnes.

b) *Finances.* — Un timbre d'exonération pour les chômeurs sera édité. Il n'entrera pas en ligne de compte pour la représentation des fédérations. Il a été décidé que les sections pourraient consentir une réduction sur le prix de vente du timbre de cotisation ordinaire pour les camarades membres d'une même famille.

Le C. D. a décidé le lancement d'une souscription pour le parti par une émission de carnets de billets de 5 francs et de 10 francs avec ristourne pour les sections et les fédérations.

VI. — CONFERENCE NATIONALE DES JEUNESSES SOCIALISTES
Bordeaux, 31 Mars, 1er et 2 Avril 1945.

Le parti avait confié au bureau national provisoire des J. S. la tâche de procéder au regroupement des Jeunesses.

Cette tâche a été menée à bien, et à Pâques la première conférence nationale a marqué la renaissance d'une J. S.

La conférence fut présidée successivement par Fernand Audeguil, Guillet, Tanguy-Prigent et Daniel Mayer.

La méthode de travail adoptée, calquée sur celle du congrès du parti en novembre 1944, permit en trois journées de déterminer la base d'action et le programme des J. S.

Cette plate-forme se caractérise avant tout par le refus systématique de tout ce qui peut tendre vers un abandon du programme socialiste. Pas de coalition, pas de fusion de tous les mouvements de jeunes. Les J. S. estiment que leur rôle est d'être le noyau moteur de la jeunesse française.

La reconstitution de l'internationale des J. S. fut une des préoccupations principales de la conférence.

Le problème de l'unité de la Jeunesse ouvrière n'a été abordé qu'en ce qui concerne la position des Jeunesses communistes dont la conférence a regretté la disparition. Les J. S. restent donc la seule organisation ayant pour tâche d'éduquer et de représenter politiquement la jeunesse prolétarienne.

Parmi les rapports présentés au nom des commissions et adoptés par la conférence, il convient de signaler ceux de :

La commission des jeunes paysans (Cépède, rapporteur) ; la commission ouvrière (Vallas, rapporteur) ; la commission des étudiants (J. Bloncourt, rapporteur).

Les étudiants feront partie des J. S., mais constitueront des amicales par école ou faculté.

La commission des relations extérieures (G. Crémois, rapporteur)

Retrait de l'U. P. O. J. ; refus de participer à toute fusion tendant à engendrer la confusion et à créer une organisation unique de la jeunesse.

La commission d'éducation (Brassart, rapporteur). Organisation de l'école nationale des cadres des J. S.

La commission de l'internationale (R. Mistral, rapporteur).

Les rapports des commissions sont publiés dans le Bulletin national des J. S., dont chaque secrétaire fédéral recevra des exemplaires.

A la fin de la troisième journée, la conférence a élu les responsables nationaux. Les membres du bureau national provisoire, qui se représentaient, furent élus à l'unanimité.

P.-R. Alexandre, secrétaire national ; J. Bettini (sports et loisirs) ; L. Lemoine (C. féminine) ; J. Bloncourt (étudiants) ; M. Brassart (éducation) ; R. Boucherot (trésorier) ; H. Docquiert (propagande) ; M. Picque (presse).

VII. — ACTIVITE DU GROUPE PARLEMENTAIRE A L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE

La politique financière

La session de l'Assemblée a pris fin le 31 mars. Le débat le plus important de la dernière semaine a porté sur la politique financière.

La politique financière du gouvernement a été longuement exposée par M. Pleven dans un discours dont on doit apprécier la forme, si l'on n'en approuve pas le fond.

Les militants en connaissent les grandes lignes.

M. Pleven est adversaire à la fois de l'inflation et de la déflation, mais il ne lutte pas contre l'inflation avec la vigueur qui nous paraît nécessaire.

De même, il n'attache pas une importance aussi considérable que le parti à la lutte contre la hausse des prix. Nous estimons nécessaire une stabilisation à un niveau aussi voisin que possible des coefficients actuels, tout en rajustant les salaires anormalement bas. M. Pleven est muet sur le niveau auquel il stabilisera les prix et n'a pas la même crainte que nous d'être engagé dans le « cycle infernal » des hausses alternées des prix et des salaires, qui aboutissent à la chute verticale de la monnaie et à une véritable catastrophe sociale, au détriment des travailleurs et des rentiers.

Il considère que la reprise de la production est le problème central de l'économie française.

En ce qui concerne les finances publiques, il affirme que le total des dépenses civiles et militaires de toute nature atteindra 406 milliards, pour un total de recettes de 192 milliards ; que donc 47 0/0 des dépenses sont couvertes par des ressources normales.

Il n'envisage pas le relèvement des impôts directs, mais la majoration de certaines taxes frappant les produits de consommation (alcool, tabac, taxe de luxe, etc...)

Il poursuit la confiscation des profits illicites par les procédés actuellement en vigueur, et en attend 12 milliards, alors que nous estimons que d'autres méthodes permettraient de trouver une centaine de milliards.

Il fait un appel à l'épargne, c'est-à-dire à la confiance.

N'envisageant pas de dégonflement de la circulation fiduciaire, il échangera les billets franc pour franc le moment venu, sans blocage ni retenue, et envisage un impôt sur le capital, frappant les enrichissements, qui rapporterait seulement cent milliards en quatre ans.

Il émet enfin un emprunt d'un type nouveau.

Jules Moch a répondu, au nom du parti, au discours du ministre des Finances.

Les grandes différences entre la thèse socialiste et la thèse gouvernementale sont les suivantes :

1° Il est absolument nécessaire de bloquer la hausse des prix, donc de dégonfler la circulation fiduciaire qui, à 584 milliards, est d'autant plus dangereuse qu'un grand nombre de billets sont thésaurisés et seront lancés sur le marché dès que quelques produits apparaîtront. Il faut donc pratiquer l'échange des billets, mais en même temps établir les impôts nouveaux dont nous avons déjà parlé et profiter de l'échange pour faire payer immédiatement les assujettis à ces impôts. C'est la théorie du précompte, qui permet de restituer l'intégralité de leurs billets à ceux qui ne sont pas assujettis et de limiter provisoirement les moyens de paiement des assujettis à une solde de lieutenant pour les célibataires et de colonel pour les mariés ayant deux enfants, étant entendu que ces assujettis récupéreront le montant total de leurs billets, diminués des impôts nouveaux, dès qu'ils auront payé ceux-ci.

Le parti a montré qu'on pouvait ainsi obtenir un dégonflement de l'ordre de deux cents milliards de la dangereuse masse de billets en circulation.

2° Le parti a proposé quatre taxes : l'une sur le capital (avec exonération de 300.000 francs par adulte et de 200.000 francs par enfant) ; une deuxième sur les enrichissements (avec exonération de 50.000 francs d'enrichissement) ; une troisième à titre de solidarité sur les biens restés entre les mêmes mains (dont les détenteurs sont plus heureux que les sinistrés et les spoliés et doivent, de ce fait, participer au redressement national, même s'ils ne se sont pas effectivement enrichis) ; enfin, la confiscation intégrale des profits illicites, apparaissant par le casier fiscal et l'établissement de la taxe sur l'enrichissement.

De ces quatre impôts nouveaux, le parti attend deux cents milliards au moins en deux ans, contre 125 en quatre ans par le projet du gouvernement.

3° Le parti estime qu'il faut agir vite ; que l'échange des billets aurait dû être déjà fait depuis longtemps. Chaque jour qui passe permet aux Allemands de faire rentrer en Suisse ou en France les billets qu'ils ont volés, et aux profiteurs de la guerre de camoufler leur fortune. De même, les impôts nouveaux devraient frapper immédiatement les grosses fortunes et les enrichissements. M. Pleven opère plus lentement, il ne semble pas attacher au facteur « vitesse » l'importance que lui donnent les socialistes.

4° La politique de M. Pleven d'appel à la confiance se concilie mal avec les projets de nationalisation, et en particulier de nationalisation du crédit, esquissés par le gouvernement. On ne peut compter sur une aide efficace des banques pour placer les emprunts à partir du jour où on les menace, si timidement que ce soit.

Auparavant, Philip, en tant que rapporteur général, avait fait des réserves, parallèles aux critiques de Jules Moch, sur la politique financière du gouvernement.

En ce qui concerne les dépenses inscrites au budget, il a souligné la fâcheuse tendance des divers ministres à multiplier le nombre des fonctionnaires, surtout dans les emplois supérieurs, et à disperser leurs services dans des immeubles dont la location est très coûteuse. De même, selon Philip, on ne saurait maintenir la superposition des cadres régionaux et départementaux, ainsi que la discordance qui existe entre les différents ministères quant aux modalités de recrutement et de classification du personnel.

Puis Philip a montré toute l'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses (192 milliards contre 400 milliards). Le déficit qui en résulte est d'autant plus grave que la dette publique est passée, de 446 milliards avant guerre, à 1.800 milliards en 1944, et que la circulation fiduciaire est passée, pendant la même période, de 128 à 584 milliards. Quant à l'indice de la production, il tombait à 40 en 1944.

Une telle situation financière commanderait l'emploi de moyens énergiques, et notamment une ponction massive sur la circulation monétaire sous la triple forme suivante :

1° Confiscation des profits illicites ;

2° Impôt général sur les enrichissements réels réalisés de 1939 à 1944 ;

3° Impôt de solidarité nationale.

Enfin, Philip a déclaré que la nationalisation du crédit conditionnait une politique financière d'ensemble et un plan de développement de la vie économique française.

DEUXIÈME PARTIE

SCHÉMA DE CONFÉRENCE

LA POLITIQUE INTERNATIONALE

par A. PHILIP

La guerre d'Europe est terminée ; l'Allemagne nazie s'effondre dans les ruines, chaos, anarchie. Il faut maintenant *reconstruire*.

A) Le sort de l'Allemagne

Eviter l'erreur de Versailles, qui fut d'essayer de résoudre par des *moyens politiques* des problèmes *de structure économique et sociale*.

a) Mesures *transitoires* sur lesquelles tout le monde est d'accord :

1° Occupation de l'Allemagne pendant de longues années ; elle aura lieu par zone sous la surveillance d'une commission interalliée ; danger de cette division en sphères d'influence ; diversité dans les méthodes d'administration que les Allemands opposeront les unes aux autres pour en tirer profit. Nécessité d'accroître les pouvoirs de la commission interalliée pour en faire l'organe commun d'administration de tout le territoire allemand ;

2° Pendant l'occupation, mainmise sur la presse, la radio, le cinéma, l'école, afin de former une génération nouvelle avec laquelle on puisse discuter ;

3° La durée de l'occupation dépendra de l'accord entre Alliés et de l'évolution intérieure allemande, naissance d'un régime démocratique à qui pourront être progressivement transférés l'administration puis le gouvernement.

b) Nous ne croyons pas à des mesures *politiques* permanentes :

1° Pas d'*annexions*. La France n'a pas assez d'habitants pour peupler de nouveaux territoires ; elle devra, au contraire, recevoir des immigrants et les assimiler ; impossible d'absorber, en outre, une population allemande dont les députés protestataires créeraient le trouble au Parlement ;

2° Pas d'*Etats autonomes* plus ou moins protégés par nous. Ils serviraient de pôle d'attraction à un nouvel autonomisme alsacien.

Ces Etats accepteront, réclameront même au début cette autonomie pour échapper aux charges pesant sur le reste de l'Allemagne ; quand celle-ci sera sortie du chaos, ils procéderont à un plébiscite et voteront l'Anschluss (voir Sarre). L'unité nationale s'est créée partout, au cours du XIXe siècle, sous l'influence des écoles françaises ; elle ne pourra être détruite nulle part.

3° *Pas d'occupation permanente française de la Rhénanie :*

I. Danger de dissocier la rive gauche du Rhin de la rive droite et de la Ruhr, qui constituent un ensemble économique indissoluble.

II. L'occupation par la France de cet ensemble impliquerait de façon permanente un service militaire de deux ou trois ans qui écraserait notre économie.

III. Elle est liée à l'autonomie, rejetée plus haut ; nul Etat n'acceptera l'occupation permanente d'une partie de son territoire par une armée nationale étrangère.

Toutes ces mesures politiques ne sauraient donc avoir un caractère permanent.

c) Les mesures économiques et sociales peuvent seules garantir notre sécurité de façon durable :

1° Destruction de la propriété foncière pour anéantir la classe des Junkers.

2° Interdiction des fabrications de guerre et de certaines industries aisément utilisables pour la guerre (produits chimiques et matières colorantes, constructions aéronautiques) ;

3° Remise des mines et de la métallurgie de la Rhénanie-Ruhr à une compagnie publique internationale assurant leur gestion pour le compte de toute l'Europe ;

4° Occupation permanente de cette région par une force internationale (escadrilles, troupes aéroportées, unités mécanisées) recrutée parmi les citoyens de toutes les Nations unies, ayant une citoyenneté internationale et dépendant directement du conseil de la sécurité.

B) La sécurité collective

Mais les mesures prises vis-à-vis de l'Allemagne ne seront efficaces qu'encadrées dans un régime général de sécurité collective.

a) Tant que celle-ci n'est pas établie, les alliances régionales restent *nécessaires :*

1° Le pacte franco-russe nous donne l'appui de la plus forte puissance militaire européenne ;

2° Il doit être complété par un pacte franco-anglais ;

3° Les pactes régionaux doivent être approuvés par l'organisation internationale, mais nous devons demander à San-Francisco qu'une fois approuvés, leur application, en cas d'agression, puisse être automatique, sans vote préalable du conseil de sécurité ;

4° Mais les meilleures alliances restent insuffisantes, elle s'usent avec le temps et sont parfois vidées de leurs contenus. Les accords ne sont que des moyens pour créer des *institutions* internationales.

b) Il faut, à San-Francisco, *remettre sur pied une nouvelle S.D.N.*

Nous connaissons les faiblesses de l'ancienne (lenteur, lourdeur de l'appareil, verbiage impuissant). Mais avec toutes ses faiblesses, elle a failli réussir (quand Mussolini a attaqué l'Ethiopie, les sanctions économiques l'auraient conduites à la capitulation si elles n'avaient pas été sabotées par Pierre Laval).

Il faut tenir compte des réalités, obtenir l'adhésion des Etats-Unis et de la Russie et consentir pour cela des compromis ; la nouvelle organisation sera, au début surtout, une alliance des trois grands ; il faut partir de là pour aller plus loin et construire de vraies institutions internationales.

Pour cela, nous acceptons les bases de Yalta, mais proposons les modifications suivantes :

I. Les délégations à l'Assemblée doivent comporter des représentants, non seulement des gouvernements, mais des peuples, en particulier des délégués élus des Parlements ;

II. Le conseil économique et social élu par l'Assemblée doit être chargé d'organiser la paix ; il doit pouvoir proposer à l'Assemblée des *décisions* en ces matières et être chargé par elle de gérer des institutions internationales ; il faut créer d'urgence la Banque internationale, la commission des transports internationaux (avec sections européennes pour la navigation fluviale maritime, ferroviaire, aérienne) ; la commission internationale de l'enseignement, celle de la radio, celle de la répartition des matières premières. C'est en créant de tels organismes permanents que l'on donnera des assises stables à la paix ;

III. Le conseil de sécurité doit pouvoir se prononcer à la majorité pour imposer un arbitrage, choisir l'arbitre, publier sa décision et même faire prendre certaines sanctions économiques. L'unanimité des grandes puissances est aujourd'hui inévitable pour les sanctions militaires, mais la paix ne sera définitivement assurée que le jour où toutes les nations, petites ou grandes, se plieront à toute décision prise à une majorité suffisante ;

IV. Les sanctions militaires doivent être aux mains d'une force de police internationale ; insuffisance de la mise à disposition de contingents nationaux ; nécessité d'organismes internationaux dépendant directement du conseil de sécurité stationnant dans les zones de danger.

C)— Conclusion. Rôle de la France à San-Francisco.

a) Pas y aller en rechignant, en réclamant *pour elle* avantages ou grandeur.

1° On parle de grandeur quand on ne l'a pas ;

2° Nul n'atteint la grandeur qu'à condition de ne pas la chercher ;

3° Vocation historique de la France, hier fille aînée de l'Eglise, puis héraut de la Révolution, elle s'est toujours définie par rapport à une idée universelle qui, à la fois, fonde et limite son autorité.

b) Il y a aujourd'hui une attente des peuples qui veulent, cette fois, réussir la paix, rôle de la France :

1° Grouper autour d'elle les petits inquiets ;

2° Susciter l'enthousiasme des peuples plus que l'accord des gouvernants ;

3° Ne rien réclamer pour elle, mais pousser à une meilleure organisation de la sécurité internationale en proposant à chacun de renoncer davantage à sa propre souveraineté.

Dans la mesure où la France retrouvera son rôle historique de grande puissance intellectuelle et morale, où elle luttera d'abord pour la justice et la liberté, la grandeur lui sera donnée par surcroît.

TROISIÈME PARTIE

ARGUMENTS ET RIPOSTES

LA POLITIQUE ET L'UNITE FRANÇAISE

« Tout le monde réclame l'unité des Français, et cependant les luttes politiques recommencent. » Telle est la réflexion que nous avons maintes fois entendue au cours des dernières semaines.

Précisions à cet égard la position du P. S. Nous proclamons, en effet, la nécessité de maintenir dans la paix, après la victoire, l'étroite union qui a été scellée par quatre ans de souffrances et de luttes communes. Mais il convient de remarquer que :

1° Sous prétexte d'unité et d'apaisement, on ne saurait oublier les crimes des « collaborateurs ». En se faisant spontanément les agents ou les complices de l'ennemi, ils se sont placés eux-mêmes hors de la communauté française ;

2° Unité ne signifie pas uniformité et confusion. Les Français ont combattu pour la liberté, c'est-à-dire pour la démocratie. Or, une démocratie ne peut se concevoir sans l'existence de plusieurs partis, exprimant de grands courants d'opinion. Le parti unique, c'est la dictature. Les divisions sont normales dans un régime de liberté ; elles ne sont pas le fait de l'activité des partis, qui ne font qu'exprimer la diversité des opinions. Il reste qu'il est nécessaire de créer en France une atmosphère nouvelle. Les luttes politiques doivent être loyales. On ne doit pas oublier qu'au-dessus des divergences qui les séparent sur certains problèmes, les Français ont des intérêts communs. De la fraternité d'armes de la lutte clandestine doivent naître la compréhension et l'estime réciproques ;

3° Tous les Français résistants n'ont pas les mêmes conceptions, surtout en politique intérieure. Pour nous, la fin de cette guerre, qui a été essentiellement une guerre antifasciste, doit logiquement conduire à de profondes transformations politiques et sociales. Telle n'est pas l'opinion de M. Mutter, membre du C. N. R., animateur de l'organisation « Ceux de la libération ». Il vient de fonder le Parti de la rénovation républicaine. On ne s'étonnera pas d'apprendre qu'il a un programme de conservation sociale quand on saura que ses militants se recrutent surtout parmi les anciens adhérents du P.S.F., dont M. Mutter lui-même était membre.

CARDINAUX ET ARCHEVEQUES PASSENT A L'OFFENSIVE

L'abondance des matières ne nous a permis d'insérer, dans notre dernier numéro, qu'une partie de l'analyse du manifeste des cardinaux et archevêques, publié dans *la Croix* du 3 mars.

Voici la suite de cette analyse :

La question sociale

En ce qui concerne le problème social, le manifeste est intéressant. « Avec tous les papes, lit-on, nous condamnons le scandale de la condition prolétarienne, c'est-à-dire de cet état d'insécurité, de dépendance économique et souvent de misère qui prive de nombreux travailleurs de toute vie vraiment humaine.

» Avec les papes, nous condamnons dans le régime capitaliste le primat de

l'argent selon un système qui fait passer la recherche du profit et du rendement avant le souci de la personne humaine des ouvriers...

« Avec les papes, nous condamnons le désordre d'une société où nous voyons, d'une part, les puissances financières dominer toute l'économie privée et publique, souvent même l'activité civique et, d'autre part, la foule innombrable de ceux qui, faute de sentir directement ou indirectement en sûreté leur propre vie, se désintéressent des véritables et hautes valeurs spirituelles. »

Cette dernière phrase est extraite d'un message de 1944 de Pie XII.

Le manifeste condamne ensuite les oppositions de classes et « les doctrines matérialistes qui ont sacrifié aux excès d'une concurrence sans âme et à la soif de l'argent, les droits d'êtres humains », ainsi que l'établissement d'un ordre social nouveau qui, fondé sur la loi de Dieu, respecte l'éminente dignité de la personne humaine... »

Solutions proposées

Cette critique faite, les cardinaux passent à la construction. Ils demandent :

1° L'accession progressive des ouvriers à la propriété privée par une politique de juste salaire...

2° Leur participation progressive à l'organisation du travail, de l'entreprise, de la profession et de la cité, et ajoutent :

« Pour réaliser ces progrès sociaux, des réformes de structure sont nécessaires ; nous sommes prêts à les accueillir. » Voilà qui nous réjouit ! Mais voyons la suite :

« Mais pour qu'elles soient plus efficaces, il importe que l'unité de commandement et que l'autorité du chef de l'entreprise fondée sur la compétence et la moralité, soient pleinement reconnues, qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits légitimement acquis, qu'il soit tenu compte avec prudence des capacités de l'économie nationale et que tout esprit de violence soit écarté. »

Ces restrictions ôtent de la valeur à ce qui précède. Les réformes de structure des cardinaux sont assez minces : « Sur le choix des systèmes techniques (participation aux bénéfices ou à la gestion, actions du travail, entreprises communautaires, etc...), l'Eglise n'a pas à se prononcer. Son rôle n'est pas d'organiser le temporel. »

Les cardinaux adressent ensuite un appel pressant aux catholiques pour qu'ils entrent uniquement dans les syndicats chrétiens qui « vraiment professionnels et libres, s'inspirent de la morale chrétienne et de la doctrine sociale de l'Eglise, à côté des autres syndicats, socialistes ou communistes, animés des conceptions matérialistes de la vie, du travail et de la société ».

« La diversité des organisations n'exclut nullement, d'ailleurs, la possibilité d'ententes intersyndicales sur des réformes déterminées. » Autrement dit, pas d'unité syndicale, mais ententes temporaires entre C. G. T. et C. F. T. C.

Conclusion

En conclusion, « pour la création de cet ordre social meilleur », les cardinaux demandent « aux catholiques d'être prêts à collaborer avec tous les hommes de bonne volonté qui, quelle que soit leur croyance, le désirent » comme eux.

Ils terminent en fondant leur espoir sur la grâce du Christ, la protection maternelle de la Vierge Marie, etc...

Les militants retiendront de ce document que :

1° L'Eglise se refuse à condamner Pétain et ses hommes, sauf quelques traîtres dont la trahison volontaire est juridiquement prouvée ;

2° Elle se rallie au gouvernement provisoire ;

3° Elle prétend à la fois laisser l'Eglise en dehors de la politique et pousser à la création d'un parti politique catholique que, sans aucun doute, elle dirigera ;

4° Elle réclame la liberté de l'enseignement et le « soutien » de l'Etat pour ses écoles, d'ailleurs selon des modalités à étudier ;

5° Elle se prononce timidement pour des réformes de structure (en se refusant d'en définir les formes), pour l'accession des ouvriers à la propriété et leur participation à l'organisation du travail ;

6° Elle rejette la fusion de la C.G.T. et de la C.F.T.C., tolère des alliances temporaires, et invite les catholiques à entrer à la C.F.T.C. ;

7° Elle autorise la collaboration entre catholiques et laïques.

QUATRIÈME PARTIE

LE SOCIALISME DANS LE MONDE

AUSTRALIE

La réforme bancaire australienne

Nous avons déjà signalé l'effort de nos camarades socialistes d'Australie.

Ils le poursuivent malgré l'accueil naturellement peu favorable des financiers britanniques dont les journaux qualifient la réforme de « révolution bancaire en Australie » (*Financial News* du 10 mars) ou « contrôle genre nazi.

La réforme comprend deux projets de loi :

Le premier réorganise la Banque centrale, Communwealth Bank en conférant au gouvernement le pouvoir de lui imposer une politique en harmonie avec la politique économique gouvernementale.

La Communwealth Bank sera administrée par un gouverneur unique placé sous la dépendance du ministre des Finances. En outre, la banque ainsi transformée en banque d'Etat pourra concurrencer les banques privées et les contrôler.

Le second projet réglemente l'exercice de la profession de banquier et assure la protection des épargnants. Les autres banques privées sont obligées de déposer à la Communwealth Bank toutes leurs ressources en excédant de celles qu'elles possédaient en 1939. Ces ressources leur rapporteront un intérêt inférieur à 1 %. La Banque Centrale entrera ainsi en possession des fonds australiens et pourra accorder des crédits directs à l'industrie et au commerce sans prélèvement intermédiaire d'une commission par les banques privées.

La Banque Centrale fixera aussi le taux d'intérêt des crédits consentis par les banques privées à leurs clients.

Elle sera enfin autorisée à mettre sous séquestre tout établissement ne se conformant pas aux réglementations fixées par elle.

Malgré les protestations de la « City « de Londres, nos camarades socialistes australiens réalisent leur réforme.

BELGIQUE

Le parti socialiste belge et les nationalisations

La commission principale de la Chambre belge a récemment adopté l'article premier des propositions de lois émanant du groupe socialiste et indiquant notamment que dans un délai de trois mois après la promulgation de la dite loi, toutes les entreprises ou parties d'entreprises industrielles s'occupant de la production ou de la distribution de courant électrique devront être nationalisées.

Trois projets de nationalisation sont actuellement soumis au Parlement belge :

— Le premier concerne l'industrie et le commerce des armements ;

— Le second concerne les entreprises de production et de distribution d'énergie électrique ;

— Le troisième les institutions bancaires.

La presse conservatrice belge a déjà commencé une vive campagne contre ces projets.

Les socialistes belges et Léopold III

Le prochain retour de Léopold III en Belgique y suscite de nombreuses discussion. La question est en effet posée de savoir s'il reprendra sa place à la tête de la nation belge.

La position qu'avaient nos amis belges vis-à-vis de la royauté est bien connue. Ils considéraient le roi comme un président de la république que l'on n'a pas l'ennui de réélire, qui aplanit les dissentiments entre Wallons et Flamands, en somme un roi peu gênant, décoratif, qui règne mais ne gouverne pas. Mais les dissensions se font jour lorsqu'il s'agit de Léopold III. On lui reproche sa politique extérieure de neutralité depuis octobre 1936 et surtout on regrette qu'il n'ait pas suivi l'exemple de la reine des Pays-Bas et qu'il n'ait pas pris place à la tête du gouvernement belge de Londres.

Il appartiendra au Parlement de décider si le roi se trouve dans les conditions prévues pour reprendre et assurer son rôle constitutionnel.

En tout cas, le Comité exécutif du Parti socialiste belge vient de publier un communiqué aux termes duquel il demande l'abdication du roi Léopold.

Le Parti communiste belge a adopté la même position.

Les sections sont invitées à profiter de toutes les manifestations (réunions publiques, fêtes) pour diffuser les brochures et les livres mis à leur disposition par la Librairie du « Populaire ». Elles tireront de cette vente des bénéfices appréciables qui pourraient les aider dans leur propagande.

Adresser les commandes à la « Librairie du Parti », 6, boulevard Poissonnière, Paris 9e, et en verser le montant au compte courant postal Veray, Paris 4520-18.

GRANDE-BRETAGNE

Les socialistes anglais et la campagne électorale

La campagne électorale en Grande-Bretagne s'est ouverte par un discours de M. Churchill au congrès du Parti conservateur, dans lequel il a proposé de maintenir l'unité entre les différents partis après la guerre.

Le Parti libéral et le Parti travailliste qui ont remporté des succès de plus en plus nombreux aux élections partielles durant la guerre ne sont pas favorables à cette proposition.

M. Churchill est vivement critiqué surtout dans la partie de son discours où il déclare que « lorsque les soldats anglais seraient réinstallés dans la vie civile et dans le travail le temps viendrait d'étudier toutes ces propositions « fougueuses » qui comportent la création et la mise en vigueur d'un autre système emprunté à des pays lointains, à des esprits étrangers ».

Les raisons que donnent nos amis travaillistes de leur opposition à l'unité proposée par M. Churchill sont que :

1° Il existe une différence fondamentale entre la période de guerre ou la lutte est une question de vie ou de mort, et toute autre période de l'histoire nationale. Pendant la guerre, il n'existe pour de vrais patriotes qu'un seul moyen de la gagner : armer le plus possible. Mais, en temps de paix, si critique et si difficile que soit la situation, il peut y avoir de profondes divergences d'opinions entre les différents partis quant à l'orientation de la politique gouvernementale. Après la guerre la politique intérieure reprendra toute son importance.

2° En second lieu, le plan du Premier ministre demande, pour prix de l'unité, l'acceptation du conservatisme. Or, le Parti travailliste estime que les solutions conservatrices sont insuffisantes pour régler les difficultés de l'après-guerre. On fait remarquer, à ce propos, que M. Churchill, qui avait déclaré en 1918 que l'Etat devait avoir le contrôle des moyens de transport, se prononce actuellement pour un ajournement à longue date de cette mesure en prétendant qu'elle serait prématurée.

Notre ami Bevin, ministre du Travail, et l'un des plus précieux collaborateurs du Premier ministre, a répondu à celui-ci au cours d'une conférence régionale du Parti travailliste. Il a déclaré :

« J'ai une profonde admiration pour le Premier ministre. Je lui ai promis fidélité en temps que chef de la nation mais jamais en temps que chef du Parti conservateur. »

Bevin s'est attaqué ensuite aux propagandistes conservateurs qui cherchent à exploiter la popularité du Premier ministre au bénéfice de leur parti. Le gouvernement dit « de coalition » n'a pas été le gouvernement d'un seul homme ; les succès de ce gouvernement sont dus non seulement à M. Churchill, mais aussi aux autres ministres venus de tous les partis politiques.

Bevin s'est étendu sur la responsabilité des conservateurs dans la non-préparation militaire de la Grande-Bretagne en 1939. Il a rappelé que le Parti conservateur pensait pouvoir acheter Hitler, et les gros industriels étaient prêts à composer avec lui.

Une des grandes questions sur laquelle les électeurs devront se prononcer est celle des nationalisations. Le Parti travailliste veut que l'industrie du pays soit au service de toute la population et non au service de quelques monopoles. Les conservateurs prétendent que, pour faire baisser le coût de la vie, il est nécessaire de réduire les salaires. « Cela est faux affirme Bevin ; les nationalisations, en particulier pour les mines, l'électricité, les transports, permettraient une exploitation beaucoup plus économique et rationnelle grâce à laquelle les prix de revient baisseraient les salaires demeurant à leur niveau actuel. »

M. Bracken, ministre de l'information, conservateur, s'est livré, au cours d'une réunion à Holborn, à une violente polémique contre Bevin. M. Bracken a adopté une tactique qui semble commune à la plupart des conservateurs à l'heure actuelle : celle d'opposer M. Churchill, dont la popularité est énorme, à tous les hommes du Parti travailliste, et de passer sous silence les principes de la politique proposée par le Parti travailliste.

Depuis ces discours, la bataille électorale a pris de l'ampleur et les principaux chefs des partis travailliste, conservateur et libéral se répondent d'une manière plus ou moins courtoise, si bien que les ministres des partis opposés, qui doivent collaborer au sein du ministère, s'attaquent violemment dans leurs discours électoraux.

CANADA

Progrès socialiste au Canada

Le gouvernement conservateur de la province d'Ontario a été renversé par une coalition libéraux et de socialistes. Ceci est un événement considérable car cette province riche et économiquement très avancée était considérée au Canada comme un des bastion de la réaction.

Cette évolution politique s'est faite en deux temps. Aux élections de 1943, les libéraux et les socialistes obtenaient des sièges à l'Assemblée législative. Mais le gouvernement élu restait conservateur. Un an et demi plus tard le gouvernement était renversé.

Le socialisme au Canada fait actuellement de sérieux progrès.

ITALIE

Action commune des partis socialiste et communiste italiens

Les partis socialiste et communiste italiens ont rédigé, au mois de février dernier, une déclaration dans laquelle ils ont précisé leurs positions communes devant les problèmes politiques du moment.

Après avoir appelé tous les travailleurs des régions occupées ou libérées de l'Italie à participer à la lutte contre le fascisme, les deux partis réclament la mise en vigueur d'une série de mesures propres à développer l'effort de guerre et à améliorer la situation financière de l'Etat (épuration des cadres de l'armée, intégration dans l'armée des formations de partisans, confiscation des biens des riches fascistes). Par ailleurs, la déclaration commune souligne la nécessité de réunir un congrès national des C. L. N. pour établir un programme tendant à la libération militaire, politique et sociale du peuple italien.

Les deux partis préconisent ensuite la création d'une assemblée consultative à l'image des forces politiques de la nouvelle démocratie italienne. Ils décident de présenter aux élections administratives un programme commun et des listes communes comprenant un nombre égal de socialistes et de communistes. Cette décision n'exclut pas la possibilité d'accords avec d'autres partis, compte tenu de la situation générale du pays et des situations locales.

La déclaration se termine par un appel aux travailleurs du Nord en vue d'organiser l'insurrection populaire générale qui contribuera à l'écrasement des armées allemandes et des forces fascistes et qui permettra la construction d'une véritable démocratie italienne. Les deux partis sont d'accord pour présenter une profonde réforme agraire et une transformation de la structure industrielle et bancaire de l'Italie. Quant à la nouvelle constitution « républicaine » elle devra être établie par une assemblée constituante élue au suffrage universel dès que la guerre sera terminée.

***

Nous apprenons avec plaisir la nomination, comme nouvel ambassadeur d'Italie en France, de Saragat, membre de l'Exécutif au Parti socialiste italien.

Saragat, né à Turin en 1898, est entré au parti socialiste en 1922. Il s'expatria en novembre 1926 après le vote des lois d'exception. Il vécut depuis lors, la plupart du temps en France où il fut un grand ami de Léon Blum.

SUISSE

Victoire socialiste en Suisse française

Le canton de Vaud (qui est celui de Lausanne) et le canton de Genève, qui forment deux républiques fédérales parmi les vingt-deux républiques (cantons) suisses, sont parmi les plus réactionnaires. Genève est administrée depuis une dizaine d'années par une coalition bourgeoise qui s'est nouée contre Nicolle, alors socialiste, au pouvoir en 1936. Depuis lors, Nicolle a été exclu du Parti socialiste suisse, a fondé un parti ouvrier et populaire en liaison avec le parti communiste, lequel est interdit dans la libre démocratie suisse !

Dans le canton de Vaud, la coalition libérale catholique était également au pouvoir depuis de longues années et les socialistes formaient l'opposition. Les élections au grand conseil (Chambre des députés) du canton de Vaud viennent de donner les résultats suivants :

Les radicaux qui détenaient 132 sièges au grand conseil vaudois n'en conservent que 91. L'effectif des libéraux passe de 52 à 31. Quant à la coalition du parti socialiste et du parti ouvrier et populaire, elle obtient 69 sièges alors qu'aux dernières élections les socialistes et le parti ouvrier n'avaient eu que 22 élus.

L'évolution de la Suisse de langue française (Suisse romane) est particulièrement intéressante. Actuellement, en effet, nos camarades ne sont puissants que dans la partie ouvrière du canton de Neuchâtel (région de la Chaux-de-Fonds et du Locle). Ils sont affaiblis par les scissions de Genève et n'ont jamais conquis de position très forte dans le canton de Vaud. Par contre, ils ont toujours été et sont restés très forts dans les zones ouvrières des cantons de langue allemande et ont notamment la majorité du gouvernement des cantons de Zurich, de Bâle-Ville, ainsi que d'importantes municipalités (Zurich, Bâle, Schaffhouse, etc.).

Il était paradoxal que, dans la partie la plus facilement accessible aux idées françaises, le socialisme fut en retard par rapport à la Suisse allemande.

CINQUIÈME PARTIE

DOCUMENTS ET STATISTIQUES

FRANCE

Les élections municipales dans les départements

Après le premier tour et en attendant les résultats officiels du second, la situation peut se résumer ainsi :

1° *Grosse poussée à gauche,* rappelant celle du Front populaire en 1935 et 1936, mais avec cette différence que la tendance radicale-socialiste est affaiblie au profit de la socialiste et de la communiste.

2° *En ce qui concerne les communistes* ils augmentent nettement leurs voix et leurs sièges, mais ils ont bénéficié d'un grand nombre de voix non communistes parce que :

a) Leurs listes comprenaient des éléments très divers (radicaux, M. R. P., modérés, etc.) ;

b) Elles ne s'intitulaient jamais « communistes », mais, en général : « Union patriotique républicaine et antifasciste ».

c) Les communistes ont pris figure de parti de gouvernement et n'ont pas lancé de mot d'ordre révolutionnaires ;

d) Ils ont très habilement adopté une tactique d' « union » qui correspondait aux désirs de nombreux électeurs d'éviter une vraie bataille électorale au moment du retour des prisonniers.

3° *Le M. R. P.* progresse aussi mais au détriment des droites. Presque partout il s'est substitué à la réaction classique. Celle-ci ne s'est présentée sous son étiquette qu'à Paris et dans quelques villes. Elle a pratiquement été absente de la lutte.

Le M. R. P., à côté de nombreuses listes homogènes, s'est en maints endroits, notamment dans le Midi, présenté sur des listes communes avec le P. C. et, dans ce cas, ses candidats sont arrivés en tête, les modérés ayant biffé les communistes de la liste.

En un petit nombre de communes, le M. R. P. figurait avec des socialistes, sur des listes d'où les communistes étaient absents.

4° *Les radicaux* n'ont eu de succès qu'à Lyon, où domine la personnalité d'Herriot, et dans les communes où ils figuraient sur des listes communes. Lorsqu'ils ont constitué des listes homogènes ils ont presque partout été distancés par la liste commune du P. C. ou par la nôtre. Ils sont en recul très net dans toutes les communes rurales.

5° *Les mouvements de résistance* ont subi des échecs quand ils se sont présentés seuls. Mais ils remportent un gros succès en ce sens que tous les partis n'ont présenté que des résistants, à de rares exceptions près, et que des représentants non politiques de la résistance figuraient dans les listes communes. De la sorte, un fort contingent d'hommes nouveaux siège dans les conseils municipaux. Par ailleurs, les C. L. L. ont, par le succès des listes communes, été maintenus en fonctions dans un grand nombre de municipalité.

***

Quant au Parti, ses sections ont largement appliqué la tactique de la liste homogène socialiste, préconisée par notre congrès de novembre. Des milliers de listes se sont constituées sous l'étiquette « Socialiste S. F. I. O. » ou ont été formées de socialistes et de sympathisants. Mais, dans certaines grandes villes (Marseille, Toulouse, Bordeaux, etc.), le Parti a pris l'initiative de listes communes à direction et majorité socialiste. Ailleurs, il a accepté de participer à des listes communes formées par tout ou en partie des éléments adhérents au C.N.R. Le programme du Parti a été largement développé. La position générale du Parti a été claire et loyale.

Le succès est certain. Nous y reviendrons dans le prochain bulletin, après analyse du second tour. Disons dès aujourd'hui qu'à côté d'échecs pénibles (Nîmes, Avignon, Limoges, Perpignan, Dijon, bassin houiller du Pas-de-Calais) nous conservons nos principales mairies (Marseille, Toulouse, Bordeaux, Tours, Narbonne, Boulogne-Billancourt, Laon, Montluçon, Lille, Roubaix, Le Mans, Vienne, Charleville, Draguignan, Decazeville, Saint-Claude, Carmaux, etc.) et en gagnons d'autres (Grenoble, Carcassonne, Saint-Dizier, Troyes, Cherbourg, Mont-de-Marsan, Aubusson, Morlaix, Montbéliard, Pontarlier, etc.). Nous progressons dans le bassin houiller du Gard et de l'Hérault ainsi que, d'une façon très générale, dans de très nombreuses communes rurales.

C'est un résultat d'autant plus satisfaisant que, parfois des coalitions immorales nous ont été opposées. Si, par exemple, nous perdons à cent voix, notre municipalité de Frontignan, c'est en raison de la conjonction sur une liste d' « Union républicaine pour la reconstruction de Frontignan » de six communistes, de quatre radicaux, d'une femme de la Ligue d'action catholique, de trois « chrétiens sociaux » et d'autres éléments comprenant six kollaborateurs connus et deux légionnaires. L'incident, avec quelques autres, a été signalé au comité d'entente.

***

Nous avons donc lieu d'être satisfaits. Et le gouvernement ? On peut dire sans paradoxe que la France a voté en immense majorité pour de Gaulle Résistant et contre le gouvernement de Gaulle actuel. Elle a manifesté sa reconnaissance à l'homme qui a sauvé l'honneur et dirigé la libération. Mais elle lui a non moins nettement manifesté son désir de voir réaliser une véritable épuration, de profondes réformes de structure, une politique financière hardie. Neuf élus sur dix se sont réclamés de ce programme, demeurent fidèles aux idées contenues dans la déclaration du C. N. R. de mars 1944 et dans celles de de Gaulle à Londres.

Le gouvernement devra tirer les conséquences d'un scrutin aussi net.

Les élections municipales à Paris

Grâce au nouveau régime (R. P. par secteur), les élections municipales à Paris ne comportent qu'un tour de scrutin. Les résultats définitifs sont les suivants :

Élus	1935	1945	Gains	Pertes
Socialistes.....	5	12	7	
Communistes ..	8	27	19	
Radicaux	5	6	1	
Modérés.....	46	21		25
M. R. P.		14	14	
Résistants		8	8	

Les gains ou pertes sont plus apparentes que réels. En effet, en 1935, la répartition des sièges par quartiers favorisait la réaction. Dès 1935, une représentation proportionnelle eût donné environ 20 sièges au P. C.

La répartition des voix a, en effet, été la suivante aux trois dernières consultations :

	Municipales 1935	Législatives 1936	Municipales 1945
Total des suffrages exprimés.....	490.930	584.377	1.163.674
Total des voix			
Socialistes	57.000	71.000	129.000
Communistes	96.000	161.000	345.000
Radicaux et modérés.....	196.000	234.000	250.000
Résist. non polit. et divers.....			87.853
M. R. P.			179.000
Pourcentage des voix			
Socialistes	11,6	12,1	11
Communistes	19,5	27,5	29,6
Radicaux et modérés.....	52,8	59,9	37,6
Résist. non polit. et divers.....	16,1	0,6	21,8
M. R. P.			15,3 %

Il résulte de ce tableau que nous maintenons nos positions à 1 % près ; que les communistes gagnent 2 % par rapport à 1936.

N. B. — Pour les chiffres de 1945, il importe de tenir compte de la participation des femmes au scrutin.

Les importations en France

La France recevait, annuellement, avant la guerre 20 millions de tonnes de marchandises étrangères, compte tenu du pétrole et du charbon.

Pendant la guerre, deux plans ont été élaborés qui nous ont permis de recevoir, de la libération au 31 décembre, 100.000 tonnes de produits autres que le charbon et le pétrole.

Ce plan est insuffisant car il ne prévoyait comme source de ravitaillement que les seules marchandises apportées par les armées alliées. M. Jean Monnet, chargé de mission, élabora à Londres et à Washington un nouveau programme.

Ce programme est établi pour six mois sur les bases suivantes : 3 millions de tonnes de marchandises doivent être importées au cours du premier semestre 1945.

Sur ce tonnage global, 1.200.000 tonnes proviennent des Etats-Unis, 250.000 tonnes proviennent de la Grande-Bretagne, 500.000 tonnes proviennent des pays neutres, 550.000 tonnes proviennent de l'Afrique du Nord et 500.000 tonnes proviennent des autres colonies de l'Empire français.

Le total des marchandises chargées en janvier s'élève à 45.500 tonnes, et, en février, à 70.000 tonnes.

Ceci représente environ 30 % de ce que la France importait en 1938 — c'est-à-dire à une époque où le pays avait un équipement industriel complet et pouvait utiliser à plein ses ressources naturelles. On comprend ainsi toute l'insuffisance des importations actuelles.

La pénurie d'engrais

La pénurie d'engrais est le principal obstacle à la reprise normale de l'agriculture française.

En 1939, cette dernière a utilisé 365.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 270.000 tonnes de nitrate de soude et 167.000 tonnes de nitrates de chaux. Les chiffres respectifs pour 1944 sont 79.000 tonnes, 6.000 tonnes et 113.000 tonnes.

La situation des engrais phosphatés n'est pas meilleure. L'agriculture française utilisait avant la guerre 150.000 tonnes de superphosphates et elle n'a reçu, l'année dernière, que 24.000 tonnes.

On estime, dans les milieux agricoles, qu'il faudra plusieurs années pour compenser la perte de substance due à l'insuffisance des amendements pendant ces cinq années.

Etablissements français de l'Océanie

Il y a dans le Pacifique quelque 10.000 nouveaux citoyens français. Une ordonnance vient, en effet, d'unifier le statut politique et juridique des trente mille habitants pour la plupart de race mahorie qui peuplent les innombrables îles de nos établissements de l'Océanie.

Cette mesure marque le terme d'une longue évolution vers l'application complète des lois françaises et vers la responsabilité politique. Les Océaniens ont été les premiers à répondre en 1940 à l'appel du général de Gaulle. En matière juridique la substitution de nos lois aux vieilles coutumes locales se fera bientôt dans certaines îles.

Cette mesure est dans la ligne des recommandations de la conférence de Brazzaville. Tous les Polynésiens prendront part aux prochaines élections municipales, mais il faut voir plus loin et donner dès maintenant aux établissements français de l'Océanie leur personnalité politique en les dotant d'un conseil représentatif élu.

Le tabac. — Provenance du tabac

Avant la guerre, la France consommait 60 millions de kilos de tabac en feuille. Sur ces 60 millions, 40 millions étaient produits en France ou dans les colonies (dont, en France seule, 30 millions). Les achats à l'étranger se montaient à une vingtaine de millions de kilos.

Les raisons du rationnement

Pendant l'occupation, les Allemands nous avaient retiré la production de l'Alsace et de la Lorraine, soit 8 millions de kilos par an pour leurs besoins.

Actuellement, les distributions de tabac dans l'armée française atteignent environ 3.500.000 kilos annuels ; de plus, le Ministère des prisonniers et déportés envoie chaque mois en Allemagne 400.000 kilos de tabac contre 190.000 kilos du temps de l'occupation.

Ces chiffres expliquent le rationnement actuel, mais la régie espère maintenir la troisième décade chaque mois.

La situation charbonnière

La France produisait avant guerre 55 millions de tonnes de charbon dans les années les plus favorables. Elle utilisait environ 75 millions de tonnes. Ses fournisseurs étaient essentiellement l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

La faible production française venait du manque de ressources charbonnière de notre sous-sol. Le déficit n'est pas uniquement un déficit en quantité ; c'est également un déficit en qualité.

Pendant l'occupation, nous avons perdu, évidemment, la jouissance des mines de Lorraine (5 millions de tonnes).

Par suite de sabotage et de la résistance, la production charbonnière était tombée à quelque 40 millions de tonnes.

L'hostilité des mineurs au régime de Vichy et à l'occupant peut être mesurée par la diminution systématique du rendement de fond qui était voisin de 1.100 kilos avant la guerre et qui, pendant ces quatre années est tombé à 800 kilos.

Les mineurs ont rejoint en masse les Forces Françaises de l'Intérieur. Les mines manquent, ainsi, plus encore que par le passé, d'ouvriers. De plus, on constate une fatigue ouvrière due à une durée de travail trop longue et à une mauvaise alimentation. Pourtant les ouvriers font un gros effort et le rendement est remonté à plus de 912 kilos.

Au total, la production n'est plus que de 56,5 % de la production de 1939 ; la France produira, en 1945, entre 27 et 30 millions de tonnes de houille.

Le Ministère de la production industrielle pense remédier au manque de main-d'œuvre par le rappel des mobilisés et des engagés volontaires et par l'utilisation de prisonniers allemands.

Le tragique de la situation réside en ce que la Grande-Bretagne, dont la production a sensiblement baissé et dont les besoins se sont accrus, ne peut guère exporter. Les Américains auraient plus de possibilités, mais les questions de transport sont difficiles à résoudre.

Notre espoir réside surtout dans le bassin de la Sarre, qui a été relativement peu détruit, et enfin dans les bassins allemands dont l'état actuel est inconnu.

Le problème du charbon ne se pose pas, d'ailleurs, uniquement en France et la plupart des nations européennes seront dans une situation analogue à la nôtre. Le problème charbonnier est un problème européen.

A propos de la laïcité

Précisons la situation à propos des écoles libres ; le gouvernement demandait le maintien des subventions accordées par Vichy jusqu'au 1er octobre 1945.

L'Assemblée a décidé, par 128 voix contre 48 qu'il y avait lieu de les supprimer immédiatement, à la date du 1er avril.

Le gouvernement a partiellement tenu compte de la position très nette de l'Assemblée en ne rétablissant ces subventions que jusqu'au 15 juillet, fin de l'année scolaire.

Il n'a pas voulu que les dirigeants des écoles libres puissent prendre prétexte d'une suppression immédiate sans préavis pour menacer de fermer leurs écoles en cours d'année et de jeter à la rue un million d'enfants que les écoles laïques n'auraient pu recevoir.

Mais le gouvernement a formellement promis le rétablissement de la légalité républicaine, c'est-à-dire la suppression de la subvention après le 15 juillet.

La difficulté sera différente ; le projet du ministre de l'Education nationale, M. Capitant, prévoyait bien la suppression des subventions au 1er octobre en ce qui concerne les écoles, mais créait d'importantes subventions en faveur de la jeunesse à partir de la même date. Il est probable qu'il reprendra son idée, les subventions aux œuvres de jeunesse devant alors être accordées à partir du 15 juillet au lieu du 1er octobre. Or, ces subventions iront pour les 9/10 aux patronages et aux œuvres catholiques. Il sera vraisemblablement impossible de vérifier leur destination définitive.

La situation des partisans de la laïcité sera d'autant plus difficile qu'il y a intérêt à encourager les mouvements de jeunesse, mais à condition que ces mouvements soient neutres. La prochaine bataille pour la laïcité se livrera donc sans doute sur le terrain des subventions à la jeunesse.

Il convient d'ajouter qu'au lendemain de la décision du gouvernement, une allocution du ministre de l'Information à donné l'impression qu'on se préparait à tout remettre en question. Il est fâcheux qu'on paraisse vouloir prolonger l'équivoque.

ALLEMAGNE

L'or allemand

La découverte, dans les mines de sel de la région de Mulhausen, de deux cachettes d'or a soulevé d'abondants commentaires. Deux points restent à préciser : que représente au juste le métal découvert et que va-t-il devenir ?

L'or trouvé à Mulhausen représente un poids total de 150 tonnes.

L'encaisse-or de la Reichsbank était officiellement d'environ 30 tonnes d'or, mais il est possible que l'Allemagne ait falsifié les écritures de la Banque d'empire pour donner au monde l'impression de l'indigence.

De toutes façons, l'Allemagne disposait d'autre or que celui de la Reichsbank. Elle s'est adjugée en 1938 l'avoir de la Banque nationale d'Autriche (environ 46 tonnes d'or). Elle a pris à la Banque de France 220 tonnes d'or, dépôt de la Banque de Belgique. En outre, avant d'être contraints à évacuer Rome, les Allemands ont enmené tout ce qui subsistait des réserves d'or de la Banque d'Italie, soit 102 tonnes.

Il devrait donc y avoir en Allemagne environ 400 tonnes d'or ; ceci, sans tenir compte des réserves occultes, dont le volume échappe à toutes appréciation.

Reste à savoir à qui doit revenir les 150 tonnes découvertes. La Banque d'Italie prétend déjà que c'est son or. La Banque de France, qui a remboursé la Banque de Belgique, le revendique aussi. De plus, le général Patton peut considérer cet or comme prise de guerre et le remettre au Trésor fédéral. Il est vraisemblable qu'un accord interviendra à cet égard entre les Nations Unies à San-Francisco ou ultérieurement, et que l'or allemand sera partagé.

Les sections n'ayant pas encore répondu, et elles sont nombreuses, à la circulaire N° 3 de l'administration du « Populaire », sont invitées à le faire sans délai.

CHILI

Elections au Chili

A la Chambre des députés, la majorité, qui était de gauche aux élections de 1938, le reste. Les partis de gauche obtiennent 76 sièges ; les partis de droite 71.

Au Sénat, la droite obtient la majorité avec 23 sièges contre 22.

ESPAGNE

Les jours de Franco sont comptés. Aussi réagit-il à la manière de la Gestapo, du temps où elle sévissait en France. La terreur règne en Espagne. Plus de 700.000 républicains se trouvent dans les prisons et les camps de concentration et plus de 30.000 fusillés ont préféré « mourir debout que vivre à genoux ».

On torture sauvagement hommes, femmes et vieillards.

ETATS-UNIS

La marine marchande des Etats-Unis

La marine marchande des Etats-Unis comptait en 1939 environ huit millions de tonnes de bateaux de toutes sortes.

Pendant la guerre les Etats-Unis ont perdu un peu plus de quatre millions de tonnes de bâtiments. Mais la production américaine a été considérable, et les Etats-Unis, qui, avant guerre, possédaient relativement peu de bateaux sont actuellement à la tête de la plus grande marine marchande du monde.

Les Etats-Unis ont fabriqué, en effet, des bateaux de type récent à un rythme accru pendant toute la guerre. Les fabrications qui étaient de huit millions de tonnes en 1942 sont passées en 1943 à près de 19 millions de tonnes et, en 1944 à plus de 16 millions.

A la fin de la guerre on pense que la marine marchande américaine approchera de 40 millions de tonnes dont 30 millions de bateaux marchands et de bateaux-citernes et dix millions de tonnes de cargos de ligne de la classe C et « Victory Schip ».

On admet que les Etats-Unis auront besoin, après guerre, d'environ 20 millions de tonnes de bâtiments. Ils vendront le reste aux nations qui en auront besoin mais ils garderont les bateaux les plus rapides et les plus modernes.

Pénurie de whisky aux Etats-Unis

Les Etats-Unis sont menacés d'une catastrophe : le whisky alcool national anglo-saxon va manquer au milieu de 1945, au moment où les vieux whisky de qualité auront pratiquement disparu.

En effet, les Etats-Unis sont en présence d'une demande considérable d'alcool pour la fabrication de caoutchouc synthétique.

On en utilisera cette année 1 milliard 620 millions de litres ; soit moitié plus que l'an dernier.

Les Etats-Unis en guerre ont préféré doter leur armée motorisée de pneumatiques que de maintenir les distributions de whisky à leurs hommes. On ne peut que les en féliciter.

FINLANDE

Le nouveau gouvernement finlandais

M. Paasikivi a formé un gouvernement qui comprend des sociaux-démocrates et des membres de l'Union démocratique à tendance communiste. On admet généralement que la politique extérieure du nouveau gouvernement aura pour base une entente étroite avec l'U. R. S. S., et que la politique intérieure sera tournée résolument vers les nationalisations et le contrôle des industries.

GRANDE-BRETAGNE

Les rations anglaises

Le ravitaillement anglais alloue à chaque citoyen, par semaine, 55 grammes de beurre, 110 grammes de margarine, 250 grammes de sucre, 400 grammes de lard, 110 grammes de fromage et 1 litre de lait. Le tout est vendu à des prix strictement contrôlés.

Le problème du logement

Des statistiques officielles montrent que quatre millions et demi sur 13 millions de maisons d'habitations ont été endommagées par les bombes, ce qui fait presque le tiers.

202.000 sont complètement détruites ; 255.000 ne sont plus logeables.

De plus, depuis ces statistiques, les bombes volantes ont détruit 26.000 immeubles et en ont rendu 56.000 autres inhabitables.

Enfin, depuis 1939, presque aucune maison nouvelle n'a été construite.

On estime qu'il faudrait construire immédiatement 1.250.000 maisons neuves, dont 750.000 pour les sans abris et 500.000 pour les mal logés. Or, dans les périodes où le bâtiment a connu la plus grande prospérité, on n'en a construit que 360.000 par an.

Le gouvernement pense importer d'Amérique 140.000 habitations provisoires (maisons pré-fabriquées). De plus, le gouvernement estime que quelque 250.000 immeubles pourront être construits pendant les deux années qui suivront la fin des hostilités.

Le Parti travailliste a opposé au plan gouvernemental un programme plus complet et mieux établi qui permettrait d'augmenter très sensiblement le rythme de la construction.

GRECE

Depuis le début du mois d'avril, le gouvernement grec assume la responsabilité de la distribution des fournitures de secours qui seront livrées gratuitement par l'U. N. R. R. A. dans les ports grecs.

Sur les 388.000 tonnes de vivres qui devaient être apportées dans les six mois suivant la libération, 336.000 tonnes ont été effectivement livrées à ce jour et 234.000 tonnes ont été distribuées à la population. 40.000 tonnes sont en route.

L'armée britannique a aidé à distribuer 250.000 paires de chaussures et 3.500.000 vêtements.

ITALIE

Les rapports franco-italiens vus par les socialistes italiens

Selon Nenni, directeur de l'*Avanti*, « les seuls cercles dirigeants français qui sont actuellement italophobes et soulèvent, en particulier, la question du Val d'Aoste et de l'île d'Elbe, seraient ceux qui autrefois se compromirent le plus en flattant la politique de Mussolini.

Formation d'une assemblée consultative italienne

Le gouvernement de Rome a décidé d'instituer une Assemblée nationale consultative qui donnera son avis sur les problèmes de politique générale et sur toutes les questions qui lui seront soumises par le gouvernement. Cette assemblée sera composée des représentants des six partis, du C.D.L., des anciens parlementaires antifascistes et des représentants des organisations économiques et des instituts culturels. Des représentants des autres partis, tels que le parti républicain et le parti démocratique italien, pourront être intégrés dans cette assemblée. Les nominations seront faites par le gouvernement sur présentation des partis et des organisations intéressés.

L'assemblée comprendra environ 300 membres. Elle sera divisée en dix commissions :

1° Affaires étrangères ;

2° Affaires intérieures et administratives ;

3° Justice ;

4° Instruction et Beaux-Arts ;

5° Défense nationale ;

6° Finances et Trésor ;

7° Agriculture et Alimentation ;

8° Industrie et Commerce ;

9° Travail et Lois sociales ;

10° Reconstruction, Travaux publics et Communications.

Le Parti socialiste italien, tout en approuvant la création de cette assemblée, critique son mode de nomination et l'insuffisance de ses attributions.

SUEDE

L'industrie suédoise des armements ou la neutralité n'empêche pas de s'enrichir

Le groupe « Bofors », qui est la plus grosse entreprise suédoise de fabrication d'armements, a réalisé en 1944 un bénéfice net de 4.770.000 couronnes (4.840.000 couronnes en 1943).

Le dividende est maintenu inchangé à 12 %.

Sans commentaire.

U. R. S. S.

Controverses soviétiques au sujet du problème allemand

Alexandrov, répondant aux articles d'Ilya Ehrenbourg, écrit dans la *Pravda*, organe du Parti communiste : « En remplissant sa grande mission libératrice, l'armée rouge mène la bataille pour la destruction de l'armée hitlérienne, mais jamais elle ne s'est posée et ne se pose comme but d'anéantir le peuple allemand. Ceci serait stupide et insensé...

« Le peuple soviétique n'a jamais voulu identifier la population de l'Allemagne avec la clique dirigeante criminelle allemande. Le camarade Staline a dit qu'il serait ridicule d'identifier la clique hitlérienne avec le peuple allemand, avec l'Etat allemand. L'expérience de l'histoire montre que les Hitler disparaissent et que le peuple allemand reste. Les décisions de la Conférence de Crimée sont en plein accord avec le point de vue soviétique qui affirme qu'il n'entre pas dans ses buts d'anéantir le peuple allemand, mais c'est seulement quand le nazisme et le militarisme seront déracinés chez lui que le peuple allemand pourra espérer avoir une existence libre et trouver une place dans la grande famille des nations... Certainement, il n'y aura aucune grâce pour ceux qui mènent et mèneront la lutte contre l'armée rouge ou contre les armées alliées pour la conservation de l'ordre fasciste. »

Cet article semble indiquer qu'il existerait une certaine divergence de vue en U.R.S.S. sur la façon de traiter l'Allemagne. La position d'Ilya Ehrenbourg était beaucoup plus sévère que celle exprimée par Alexandrov. A moins qu'il s'agisse d'un tournant politique...

L'industrie métallurgique en U.R.S.S.

Depuis janvier 1945, ont été construits et mis en action dans les régions orientales de l'U.R.S.S. :

10 hauts fourneaux ;
43 fours Martin ;
21 laminoirs ;
12 batteries de fours à coke.

Au cours de l'année 1944, la coulée de fonte dans les régions orientales de l'U.R.S.S. a augmenté de 47 %, celle de l'acier de 43 %, la fabrication de laminés de 40 %, l'extraction du minerai de fer de 25 %.

La production du coke a doublé, la coulée des alliages à l'arc électrique a triplé, la fabrication des tuyaux a quintuplé.

QUESTIONS INTERNATIONALES

L'inflation dans le monde

Par rapport au mois d'août 1939, la circulation fiduciaire en France a pratiquement quintuplé.

Dans les principaux pays alliés, la situation est la suivante :

en Angleterre, la circulation est de 2.4 fois celle de 1939 ;

en Belgique, elle n'est plus qu'au coefficient 1,8 après la réforme monétaire récente ;

Aux Etats-Unis, elle est au coefficient 3,5. Mais la production américaine a triplé par rapport à l'avant-guerre, de sorte que la circulation réelle est comparable à celle d'avant-guerre, tandis qu'en France, où la production est à peine le tiers de celle d'avant-guerre, la circulation réelle a été pratiquement multipliée par 12.

Parmi les Etats neutres, la circulation a à peine doublé en Suisse ; elle est au coefficient 2,2 en Suède ; elle a triplé au Portugal.

Dans les Etats ennemis, la situation est plus voisine de celle de la France : l'Allemagne est au coefficient 5,7 et la Hongrie au coefficient 11,12.

Dans les pays occupés par l'ennemi, la situation est aussi difficile qu'en France. Le coefficient est 3,7 au Danemark, 4,3 aux Pays-Bas, 7,3 en Finlande.

Ainsi, la situation la plus grave est celle de la Hongrie ; vient ensuite celle de l'Allemagne et des divers pays occupés par elle. La situation en France est comparable à celle des pays ennemis.

Au contraire, cette situation est beaucoup meilleure dans tous les pays alliés et même dans les pays neutres.

Un nouvel étalon monétaire : la cigarette !

On lit dans les *Basler Nahrrichter* du 28 février 1945 que dans certains camps de prisonniers français l'unité monétaire provisoire est la cigarette. C'est ainsi qu'une paire de souliers est cotée 1.200 cigarettes. Chaque acheteur doit réaliser des économies sur sa ration ou les envois de sa famille pour réunir un nombre suffisant d'unités de la nouvelle monnaie !!!

LIBRAIRIE DU PARTI

Militants,

Lisez et répandez les publications du Parti Socialiste.

Organisez la vente des brochures et des livres au cours des manifestations.

Secrétaires des sections, secrétaires des fédérations,

Reconstituez partout les bibliothèques socialistes.

Adressez vos commandes à la

LIBRAIRIE DU PARTI
6, boulevard Poissonnière, PARIS (9e)

Liste des ouvrages parus :

Discours à la Jeunesse	Jaurès	4 fr.
Pour être socialiste	Léon Blum	4 fr.
Jean Jaurès	Léon Blum	5 fr.
Le socialisme	Jules Guesde	10 fr.
Le Parti socialiste et l'unité française		5 fr.
La vie clandestine du Parti socialiste	Robert Verdier	10 fr.
Léon Blum devant la Cour de Riom		35 fr.
Le Parti socialiste au peuple de France	Jules Moch	25 fr.
La rénovation paysanne	Tanguy-Prigent	12 fr.
Programme du Parti socialiste pour les élections municipales et cantonales		6 fr.
Femme, tu vas voter. Comment ?	S. Collette Kahn	5 fr.
Recueil du « Populaire » Clandestin		60 fr.
La République accuse	Henri Noguères	22 fr.
Les Droits et les Tâches du socialisme	Léon Blum	5 fr.

A paraître :

Les chants de la Liberté (chants révolutionnaires de 1789 à 1944).	
Pour connaître le socialisme	Weill-Raynal
La méthode socialiste	Léon Blum
Souvenirs sur Jean Jaurès	Vincent Auriol
Les Socialistes à l'Assemblée (novembre 1944-mars 1945)	

Imprimerie spéciale du *Populaire*, 6, Boulevard Poissonnière, Paris (9e)